

LE MOT DU MAIRE



Chères Moncrabelaises , chers Moncrabelais.

A moins de deux mois de la fin de cette année 2022, alors que nous commençons à travailler sur l'élaboration du budget prévisionnel de l'année 2023, il est évident que ce budget ne sera pas du tout comme celui des années antérieures. Comme vous le savez tous, nous subissons une période d'inflation et d'augmentation des coûts de l'énergie et des matières premières rarement vue auparavant. A titre d'exemple, la hausse des coûts de l'énergie et des matières premières pour la commune de Nérac, représentent une somme de plus d'un million d'euros!!!! Somme supérieure à la capacité d'autofinancement annuelle de la commune de Nérac. Je ne suis pas encore en mesure de vous donner des chiffres exacts pour Moncrabeau car nous n'avons pas encore toutes les données nécessaires de la part de nos fournisseurs d'énergie et autres matériaux. Par contre, je vous réitère ma demande d'exercer la plus grande vigilance sur l'électricité et le chauffage lors de l'utilisation des salles et bâtiments communaux. Lorsque vous sortez d'une salle ou d'un bâtiment communal, merci de vous assurer que les lumières et le chauffage sont bien éteints. Nous réfléchissons aussi à d'autres solutions qui nous permettraient de réduire nos consommations, comme par exemple l'extinction de l'éclairage public de minuit à 5h30 du matin dans certaines zones.

J'ai enfin bon espoir que nous puissions enfin organiser les traditionnels vœux à la population le dimanche 08 Janvier 2023 à partir de 10h.

Vous avez peut-être entendu parler d'un projet de création d'une petite communauté Emmaüs chez un agriculteur de la commune. Cette communauté de très petite taille, de 6 à 12 compagnons et encadrants maximum (une communauté Emmaüs compte en général au moins 30 compagnons) aura pour objectif de former ces personnes en situation d'exclusion au maraichage et aux métiers liés à la boulangerie. NON, il n'y aura pas de repris de justice parmi les personnes accueillies et l'obtention du permis ne dépend pas du conseil municipal mais de la création d'un STECAL (Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limité). La décision de la création ou pas de cette zone revient à une commission spéciale au sein de la chambre d'agriculture. Afin que tous les habitants de Moncrabeau aient accès à toutes les informations nécessaires et puissent poser toutes leurs questions aux porteurs du projet nous leur avons demandé d'organiser une réunion publique dont la date et l'heure sont indiquées dans ce bulletin.

Comme toujours, je me tiens à votre disposition pour toute question ou problème que vous pourriez avoir.

Très Sincèrement,

Nicolas CHOISNEL.

